

Révision du PDU De l'agglomération toulousaine

Commission thématique « Modes Doux »

commission du 09 octobre 2008

Ordre du jour

Commission Thématique Modes Doux du jeudi 9 octobre 2008

- 1/ Présentation de la démarche de révision du PDU (Tisséo);
- 2/ Evolutions législatives (Tisséo);
- 3/ Rappel du contenu du PDU approuvé (Tisséo);
- 4/ Bilan de l'évaluation du PDU approuvé 2001-2007 (AUAT);
- 5/ Evolutions à intégrer à la révision : champs institutionnels, nouvelles lois, compatibilité avec d'autres outils (notamment SCOT, PRQA et PPA) (auat /Grand Toulouse / Ville de Toulouse);
- 6/ Diagnostic actualisé (Grand Toulouse / Ville de Toulouse);
- 7/ Pistes et enjeux (Grand Toulouse / Ville de Toulouse).

Dates clés

Une élaboration récente pour un document de planification

- 29 septembre 1997 : Enclenchement de la procédure d'élaboration du PDU.
- 12 juin 2001 : Approbation par arrêté préfectoral du PDU.
- 18 juin 2001 : Enclenchement de la procédure de révision du PDU.
- 16 avril 2003 : Présentation d'un avant-projet général.
- 27 juin 2006 : Présentation aux 4 collectivités membres de trois schémas d'organisation des transports en commun aux horizons 2013 et 2020.
- 29 septembre 2008 : ré enclenchement de la procédure de révision

Organisation institutionnelle

Une révision dans un cadre concertée

Une **Commission de Suivi Tisséo** composée de huit élus et du Président du SMEAT

Une **Commission Partenariale de Suivi** regroupant les élus des collectivités locales, des organismes consulaires, des représentants de l'Etat, des structures associatives, professionnelles, syndicales, patronales

Une **Commission Technique Partenariale** regroupant les techniciens des collectivités, chambres consulaires et organismes d'études exerçant dans les domaines de l'urbanisme, des déplacements et de l'environnement

Une **Commission Technique Tisséo** composé des Directions techniques de Tisséo, des services du Grand Toulouse, du Sicoval et du Sitprt, de l'AUAT

Six **Commissions Thématiques** : Urbanisme / Environnement; Transports en commun; Modes doux; Circulation / stationnement; Transports de Marchandises; PDE

Fonctionnement des Commissions Thématiques

Deux grandes étapes

Membres : ensemble des membres de la Commission de Suivi Tisséo, de la Commissions Partenariale de Suivi et de la Commission Technique Partenariale + représentants des associations d'usagers, d'environnement et d'urbanisme, de professionnels

Présidence : Président de Tisséo

Pilotage institutionnel : Tisséo

Animation : Tisséo ou Grand Toulouse en fonction des thématiques traitées

Octobre

Contenu : préparé par Tisséo, services techniques du Grand Toulouse et AUAT + appui ponctuel autre(s) partenaire(s)

Objectif : partage de la méthodologie, de l'évaluation du PDU, de l'évolution du contexte + identification des pistes et réflexions.

Novembre :

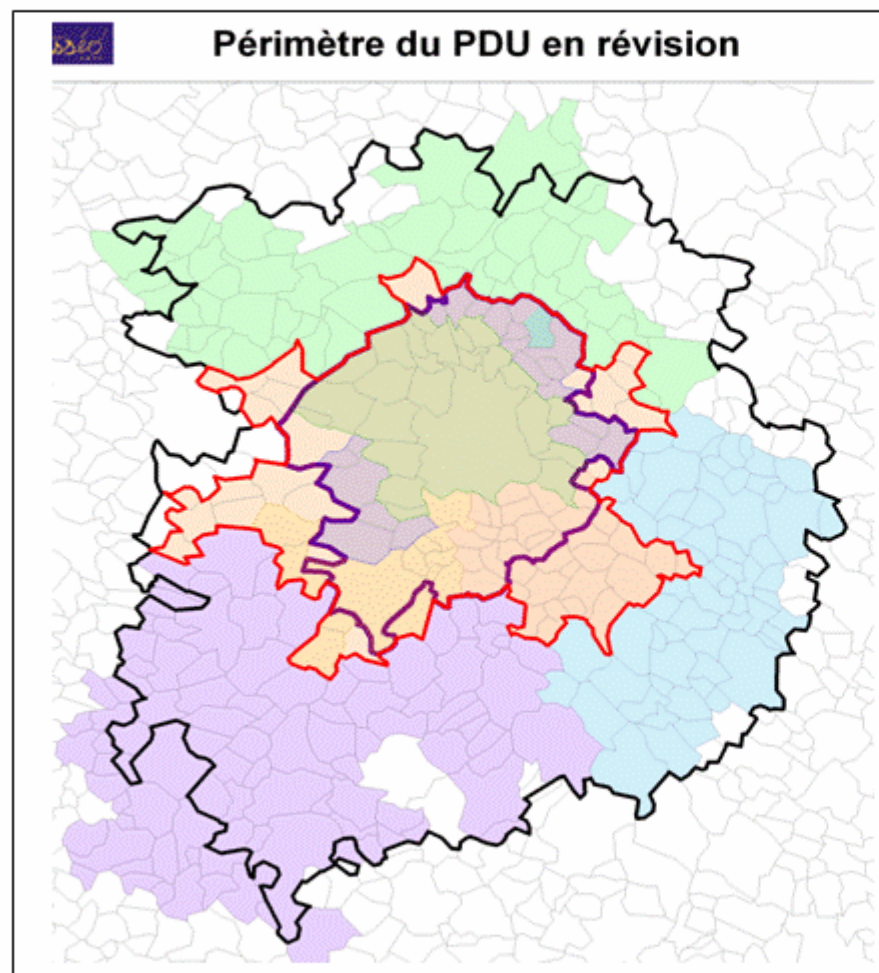
Contenu : présentation des plans et programmes d'autres collectivités et organismes, en lien avec le PDU
présentation des propositions de tous membres de la Commission
partage et débat sur ces propositions

Objectif : s'inscrire dans une logique de plans d'actions pour chaque thématique abordée

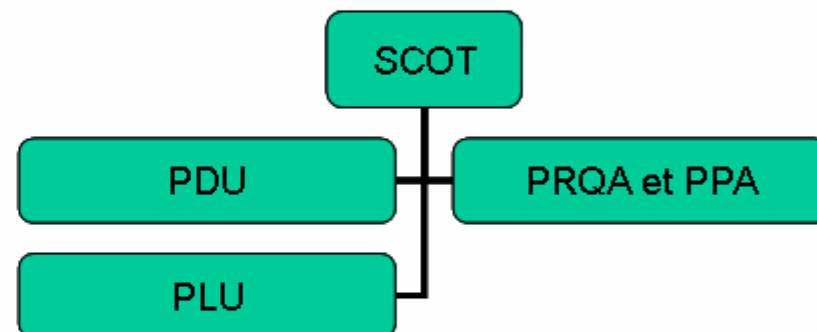
Les partenaires seront donc sollicités pour les Commissions thématiques du mois de Novembre, Tisséo centralisant les contributions sur un seul et unique document support.

Ces propositions seront par la suite présentées et débattues en Commission de Suivi Tisséo et en Commissions partenariales.

La recherche d'une cohérence territoriale



Un périmètre englobant ceux du PPA (109 communes) et du SCOT (117 communes)



- | | |
|--|----------------------------|
| Communauté d'agglomération du Grand Toulouse | SCOT Secteur Sud |
| Communauté d'agglomération du Sicoval | SCOT Secteur Sud-Est |
| Communauté d'agglomération du SITPRT | SCOT Secteur Nord Nord-Est |
| Communauté d'agglomération du Muretain | SCOT Secteur Centre |

- | |
|---|
| Périmètre du PDU révisé à 118 communes |
| Périmètre du PDU approuvé à 72 communes |
| Périmètre aire Urbaine (342 communes) |

Calendrier

Objectif fin 2009

Septembre à décembre 2008

- Délibération procédure révision du PDU
- Restitution bilan Observatoire PDU
- Enclenchement diagnostic multimodal
- Réunions de toutes les Commission phase Evaluation et Diagnostic
- Réunions de toutes les Commissions phase préparation Projet
- Délibération portant sur objectifs de la révision du PDU

Janvier à mai 2009

- Conception du projet
- Evaluation environnementale
- Réunions des Commissions de Suivi Tisséo et Partenariale
- Délibération pour arrêter le Projet de Révision

Juin à octobre 2009

- Concertation

Novembre 2009

- Bilan de la concertation

Décembre 2009

- Délibération approuvant la révision du PDU

Prochaine Commission Thématique Modes Doux le vendredi 14 novembre 2008

Ordre du jour :

1/ Rappel Pistes et enjeux .

2/ Contributions des membres.

3/ Débat sur les mesures possibles à proposer au plan d'actions du PDU révisé.

LAURE ET SRU

Les PDU portent sur ...

.orientations de la LAURE

... **le développement des moyens de déplacements économes et les moins polluants, notamment l'usage de la bicyclette et de la marche à pied.**

.orientations de la loi SRU

... **l'amélioration de la sécurité** de tous les déplacements, notamment en définissant un **partage modal équilibré** de la voirie entre les différentes catégories d'usagers et en mettant en place un **observatoire des accidents** impliquant au moins un piéton ou un cycliste.

Faciliter la marche

Objectif

Augmenter de manière significative la part modale de la marche

Actions

- Développer les cheminements piétonniers
- Faciliter les traversées piétonnes
- Améliorer la sécurité des traversées des chaussées
- Créer des zones 30
- Aménager les trottoirs selon les flux piétons
- Promouvoir des espaces publics de qualité

Le PDU approuvé en 2001

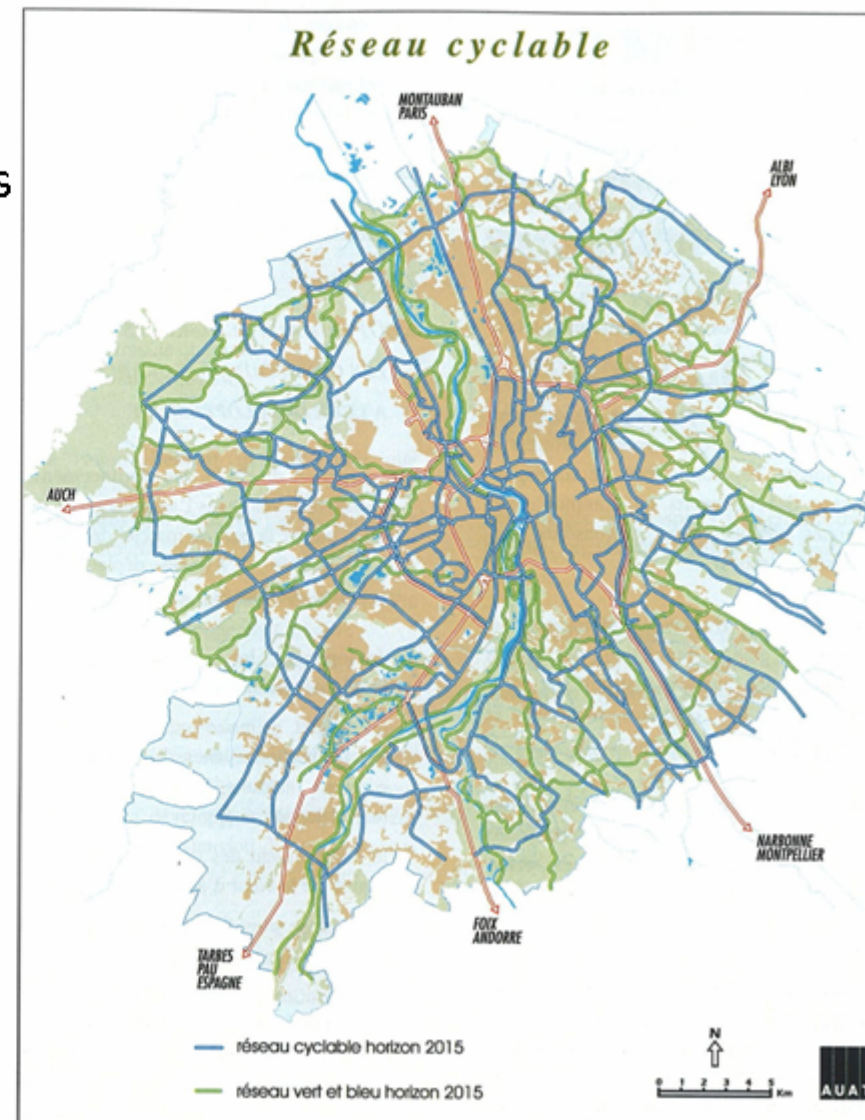
Favoriser le développement du vélo

Objectif

Augmenter de 50% les déplacements quotidiens en vélo dans l'agglomération

Actions

- Développer le réseau cyclable d'agglomération
- Accroître la sécurité et le confort des cycles
- Rechercher la complémentarité entre les vélos et les transports en commun
- Établir une charte d'aménagement des stations de transports en commun prenant en compte les vélos



Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

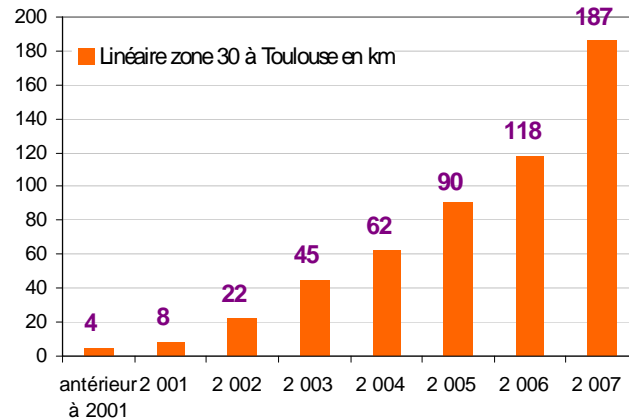
Objectifs	Actions	Toulouse	Périphérie
- Augmenter de manière significative la part modale de la marche - Augmenter de 50% les déplacements quotidiens en vélo	Développer les chemins piétonniers		
	Faciliter les traversées piétonnes		
	Améliorer la sécurité des traversées des chaussées		
	Créer des zones 30		
	Aménager les trottoirs selon les flux piétons		
	Promouvoir des espaces publics de qualité		
	Développer le réseau cyclable d'agglomération		
	Accroître le confort et la sécurité des cyclistes		
	Rechercher la complémentarité entre vélo et TC		
	Etablir une charte d'aménagement des stations de transport prenant en compte les vélos		
		réalisé	
		engagé	
		non engagé	
		pas d'observation	

Une véritable dynamique engagée sur l'agglomération, en faveur des modes doux mais des effets inégaux suivant les territoires.

Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

A Toulouse, fort développement des aménagements en faveur des modes doux, en particulier au centre-ville

- Extension des zones 30 (en particulier tout le centre-ville passe en zone 30 en 2007)



Evolution du plateau semi-piéton au centre-ville
2001 2007



En orange, les espaces semi-piétons
En rouge, les espaces piétons

Source : Ville de Toulouse

- Des espaces publics réaménagés : place du Capitole, Roosevelt/Wilson, rue Alsace Lorraine

Un exemple : la rue Alsace-Lorraine, avant/après son réaménagement



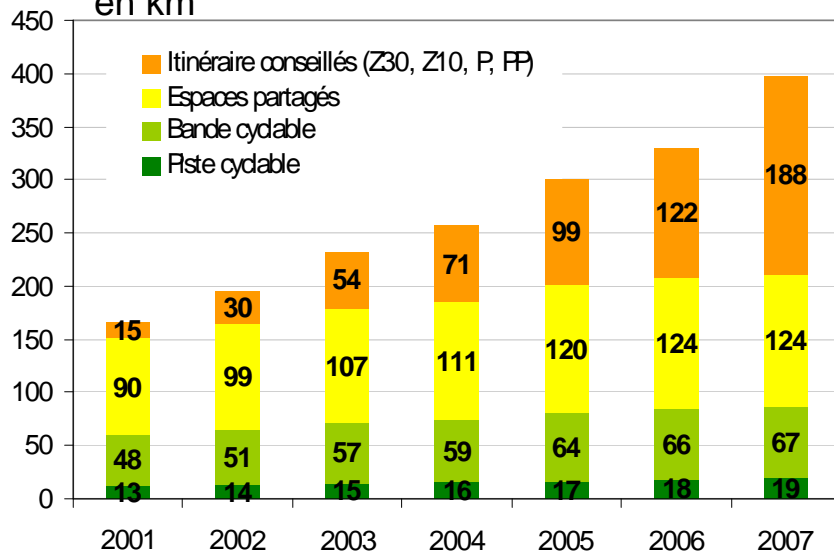
- Extension du plateau semi-piétonnier du centre-ville vers Jean Jaurès (accompagnement du métro ligne B)

Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

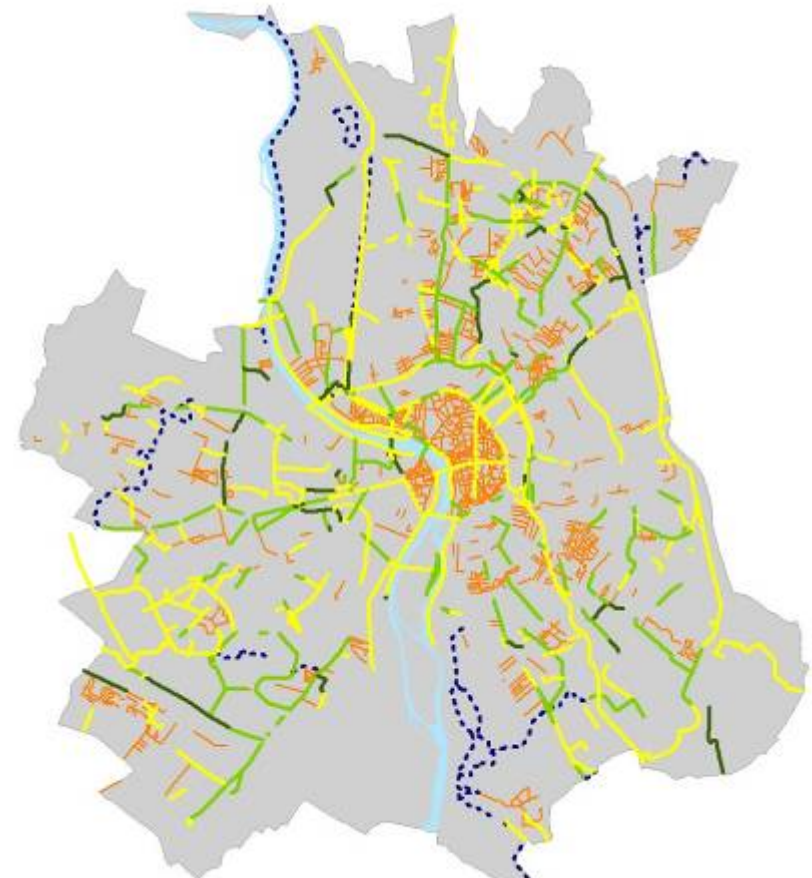
Un réseau cyclable et des services vélos qui se développent à Toulouse ...

- 150 km de réseau cyclable en 2001
- 211 km en 2007, **soit +40%**

Linéaire d'aménagements cyclables à Toulouse en km



Source : Ville de Toulouse

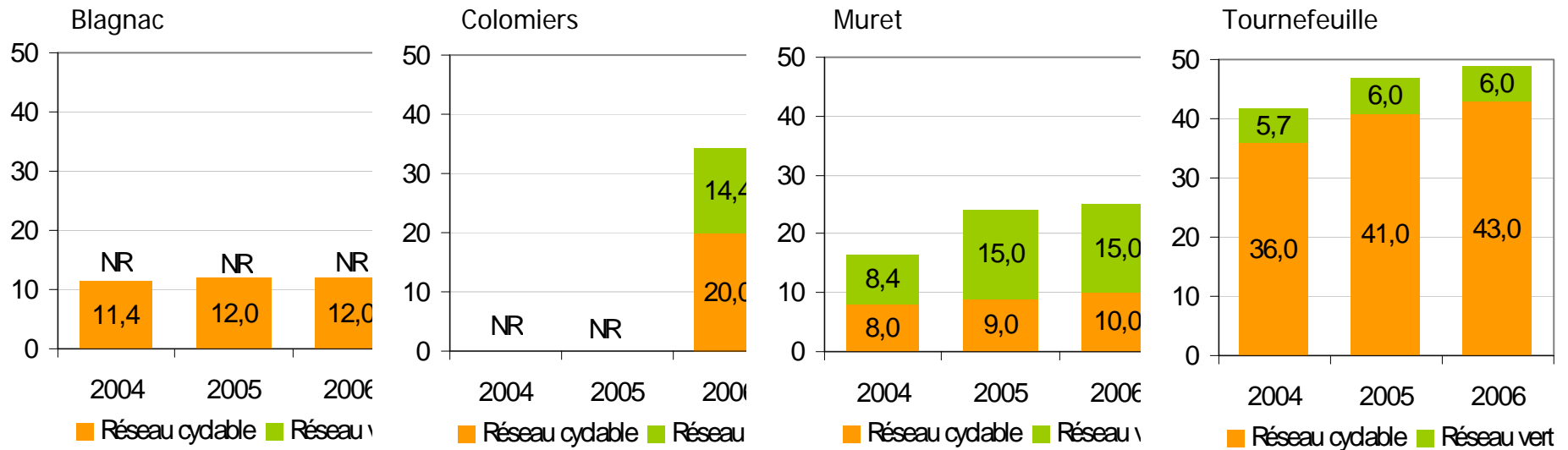


- Pistes cyclables
- Bandes cyclables
- Espaces partagés (trottoirs, couloirs bus, contre-allées...)
- Itinéraires cyclables conseillés (Zones 30, zones piétonnes ...)
- - - Réseau vert

Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

... et sur d'autres communes

Réseau cyclable et réseau vert dans les communes de plus de 20 000 habitants en km



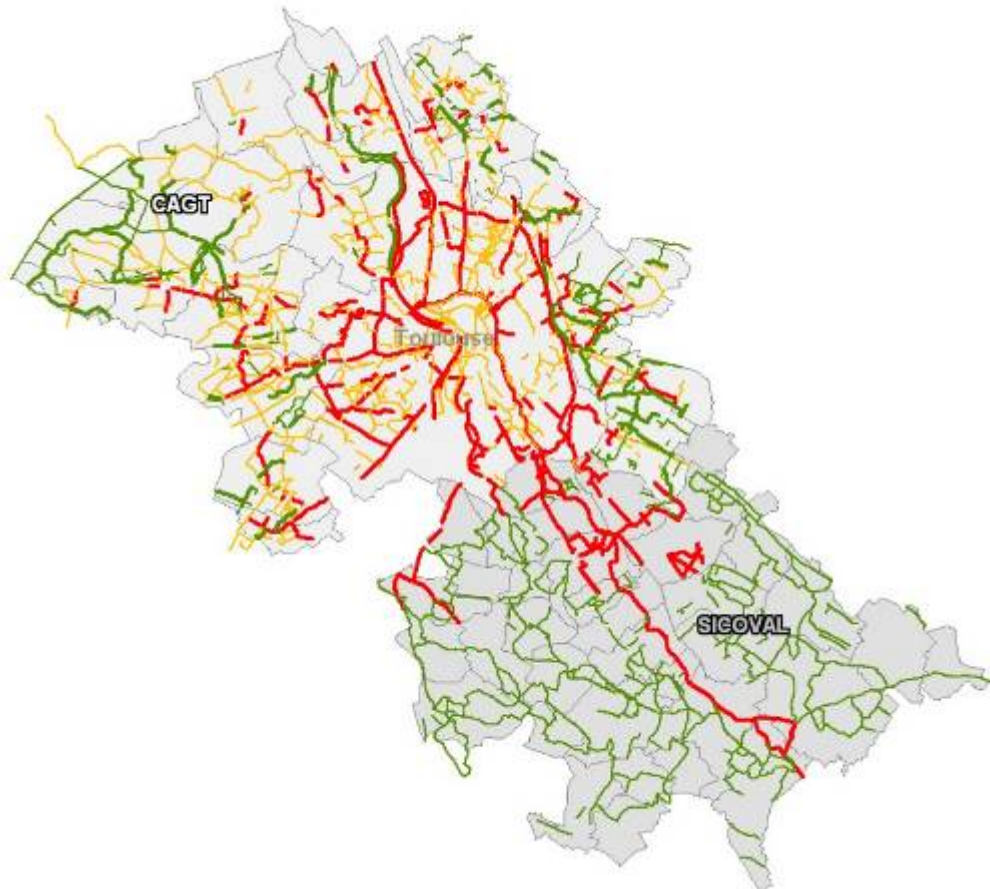
Sources : Villes de Blagnac, Colomiers, Muret, Tournefeuille

NR = non communiqué

Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

Un réseau cyclable d'agglomération qui s'agrandit

- 229 km de réseau structurant en 2007 sur le Grand Toulouse et le SICOVAL
- Réseau complété par les réseaux communaux et le réseau vert

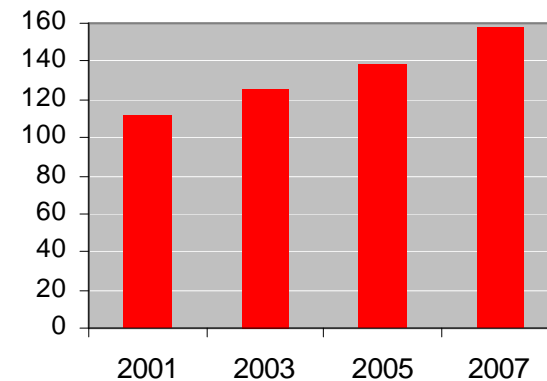


Aménagements cyclables d'intérêt d'agglomération

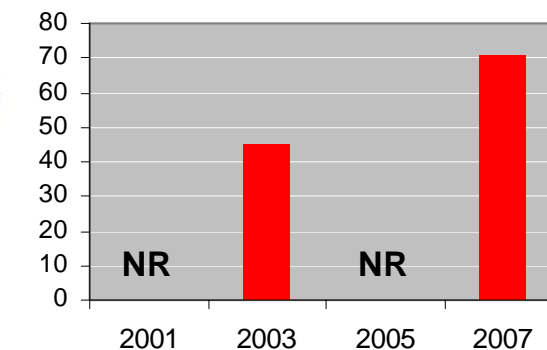
Sources : SICOVAL, Grand Toulouse, Ville de Toulouse

Linéaire de réseau cyclable d'intérêt d'agglomération en km :

- dans la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse

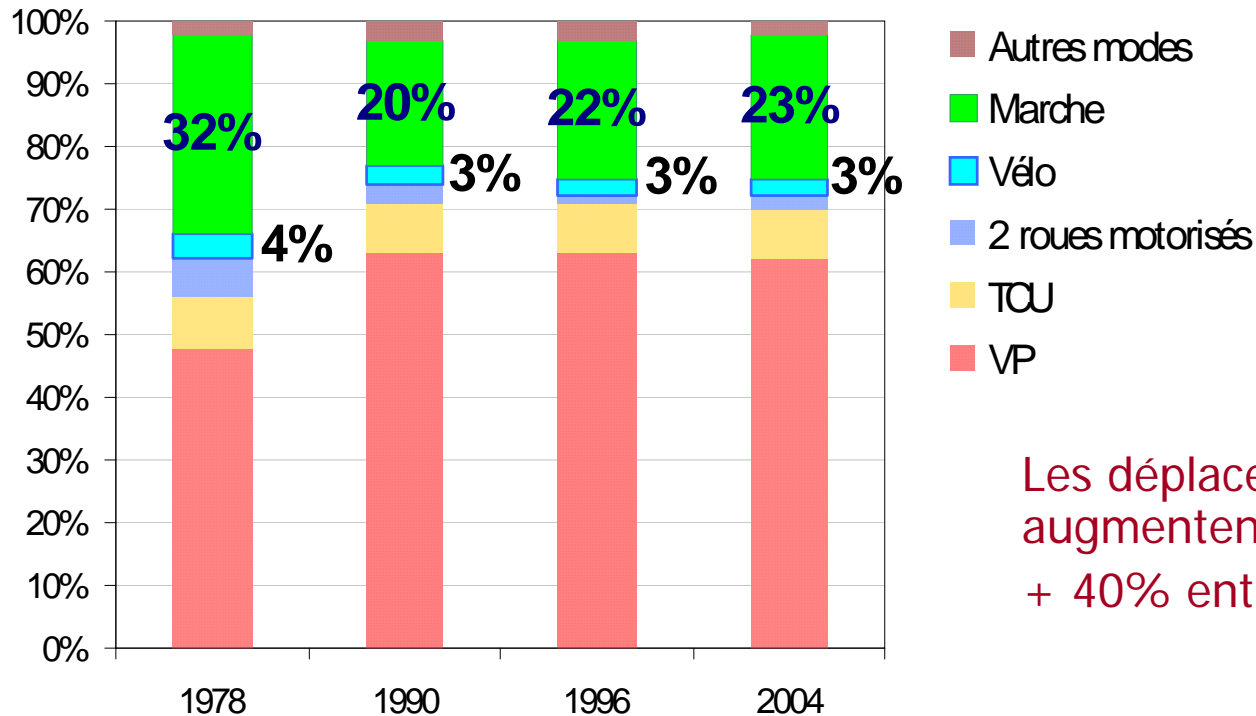


- dans la Communauté d'Agglomération du Sicoval



Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

Répartition modale des déplacements sur l'agglomération



Les déplacements à vélos augmentent sur l'agglomération :
+ 40% entre 1996 et 2004

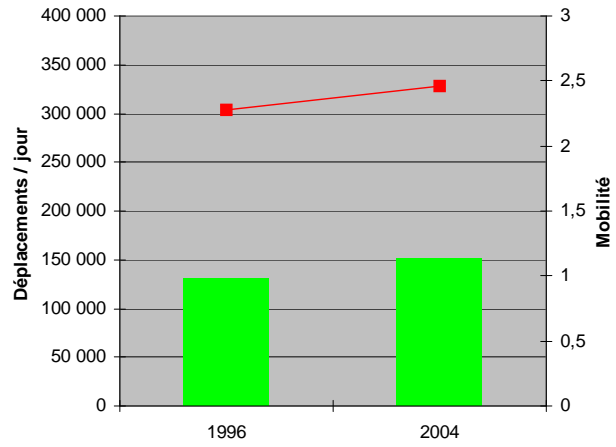
La part modale de la marche progresse d'un point.

Source : EMD2004 – Tisséo SMTC

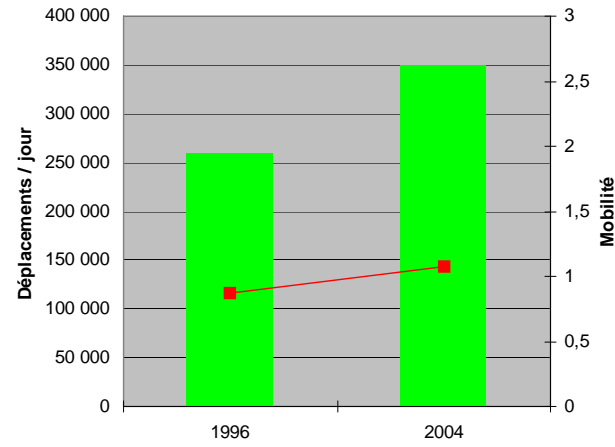
Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

Des évolutions et des pratiques variables en fonction du lieu de résidence

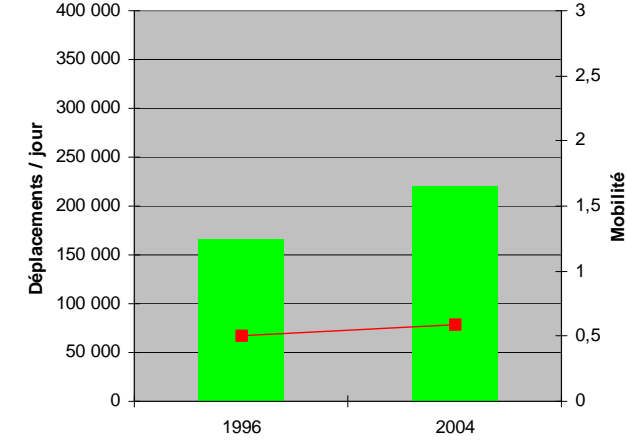
Déplacements à pied



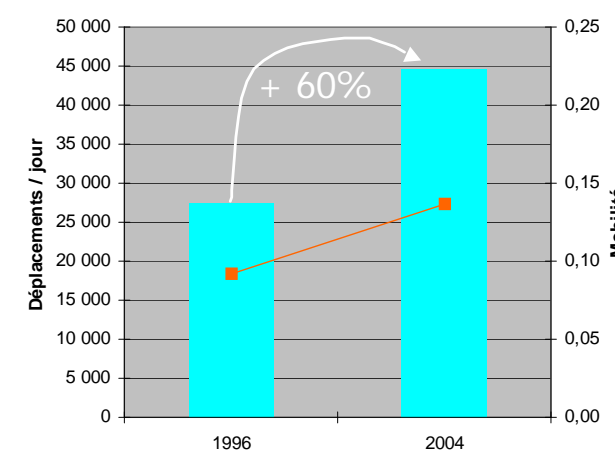
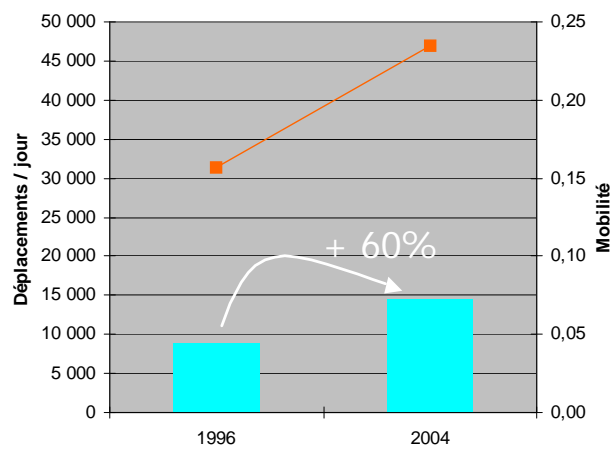
Habitants du centre-ville



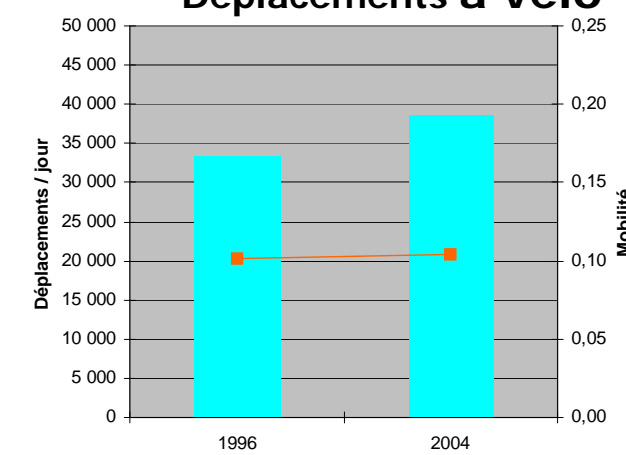
Habitants de Toulouse, hors centre



Habitants de la proche périphérie

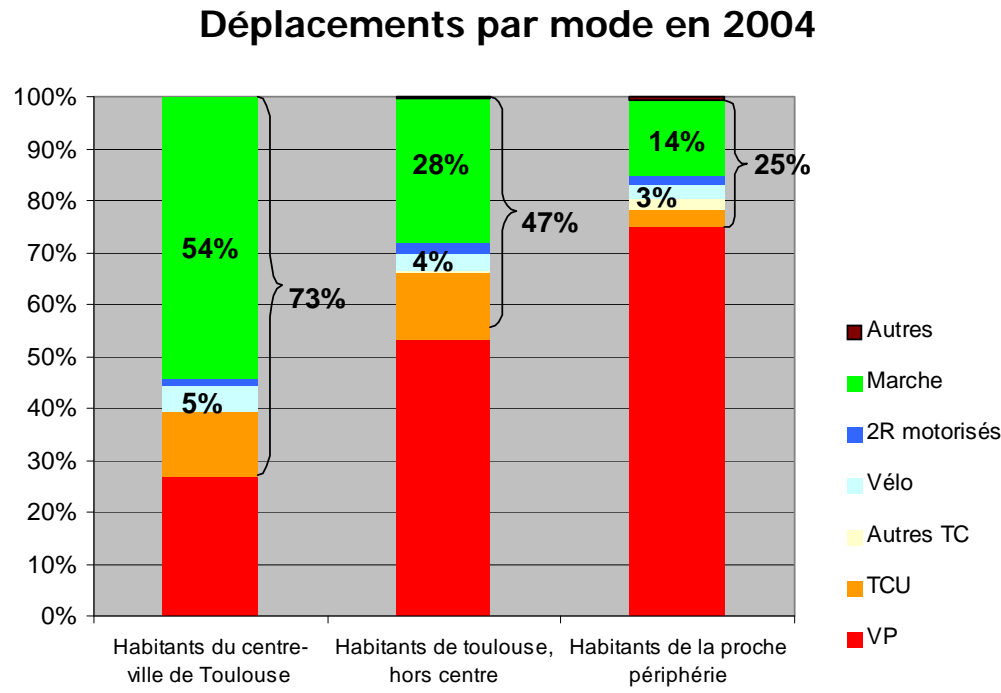
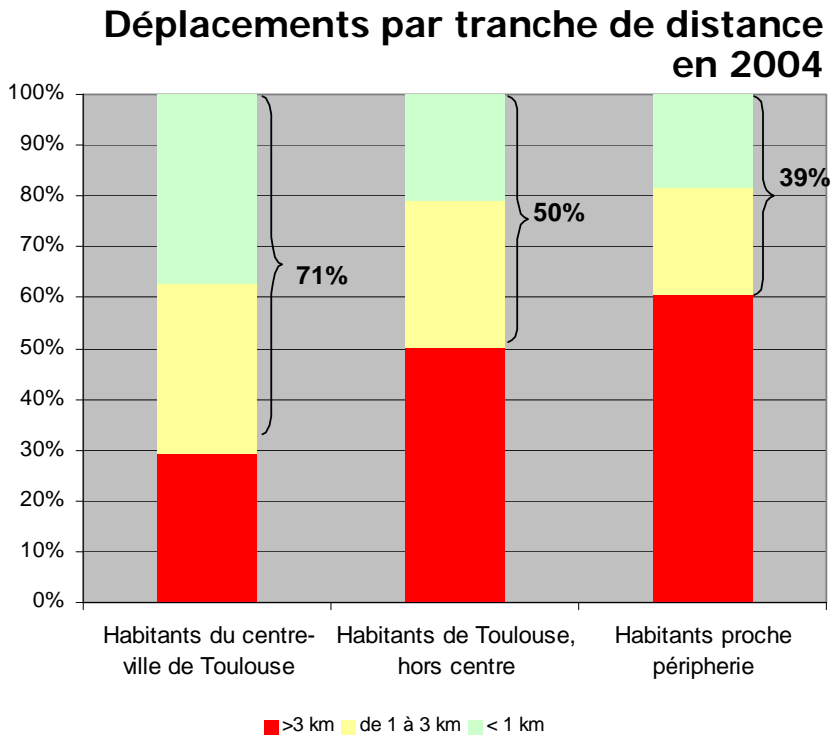


Déplacements à vélo



Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

Plus on s'éloigne du centre, plus la voiture est utilisée...
 ... même pour des déplacements de distance inférieure à 3 km.



Source : EMD2004 – Tisséo SMTC

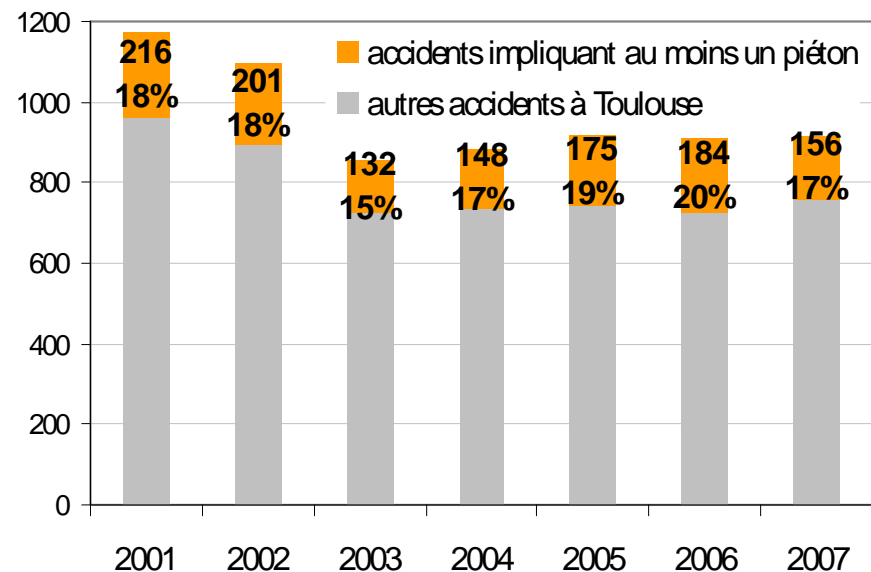


Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

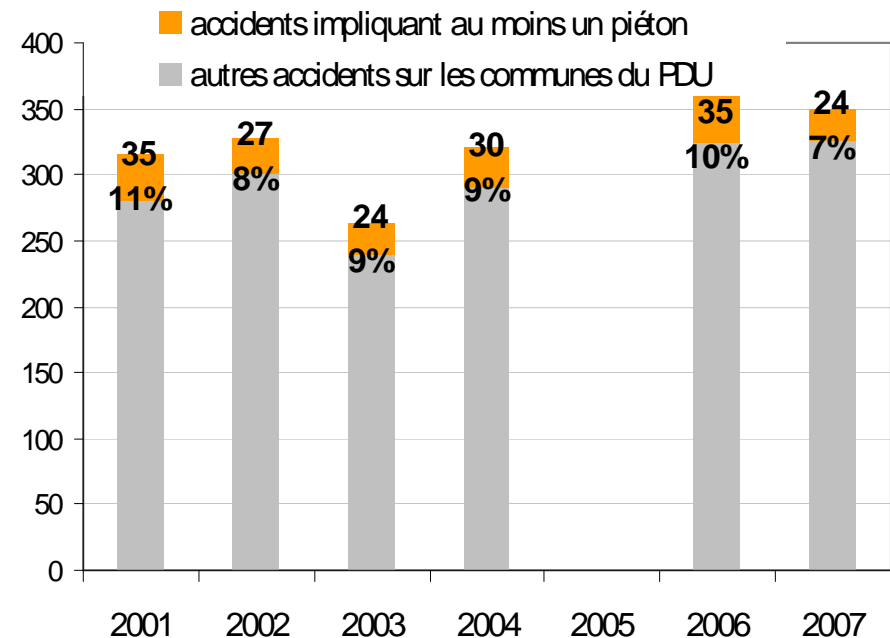
Sur Toulouse, une baisse des accidents par rapport à 2001

Nombre et part d'accidents impliquant au moins **un piéton** ...

...à Toulouse (hors VRU)



... sur les autres communes du PDU

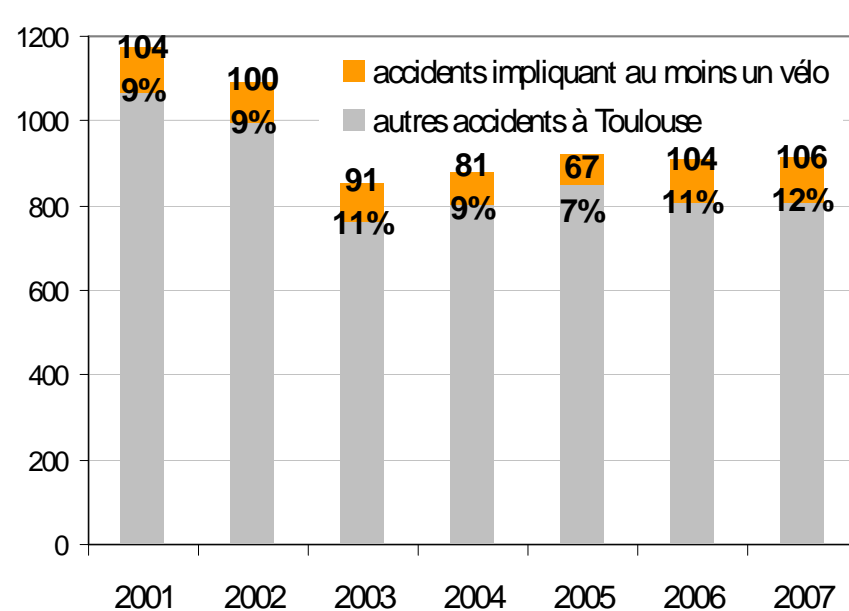


Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

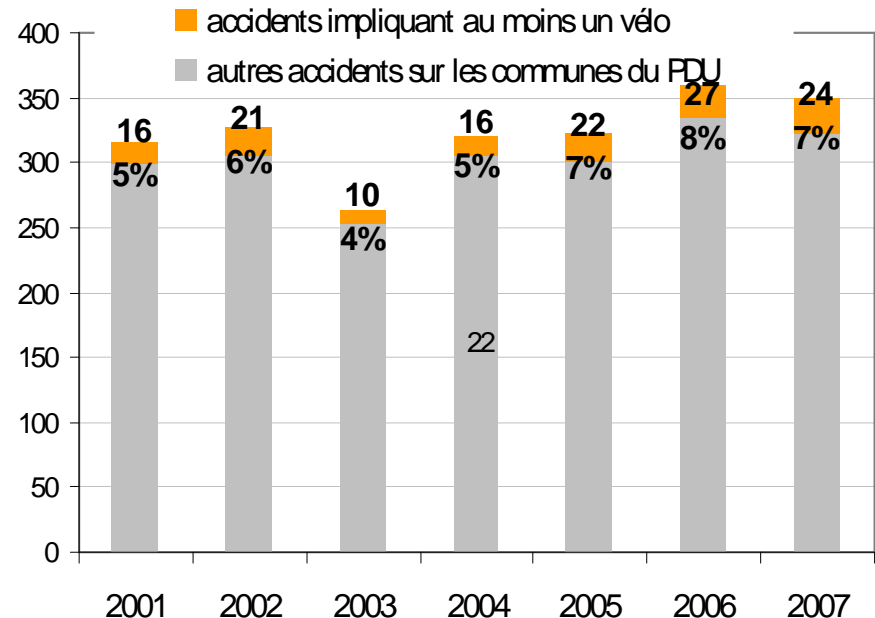
**Depuis 2005, une croissance du nombre d'accident vélo sur Toulouse ...
... à mettre en relation avec un usage accru**

Nombre et part d'accidents impliquant au moins un vélo...

...à Toulouse (hors VRU)



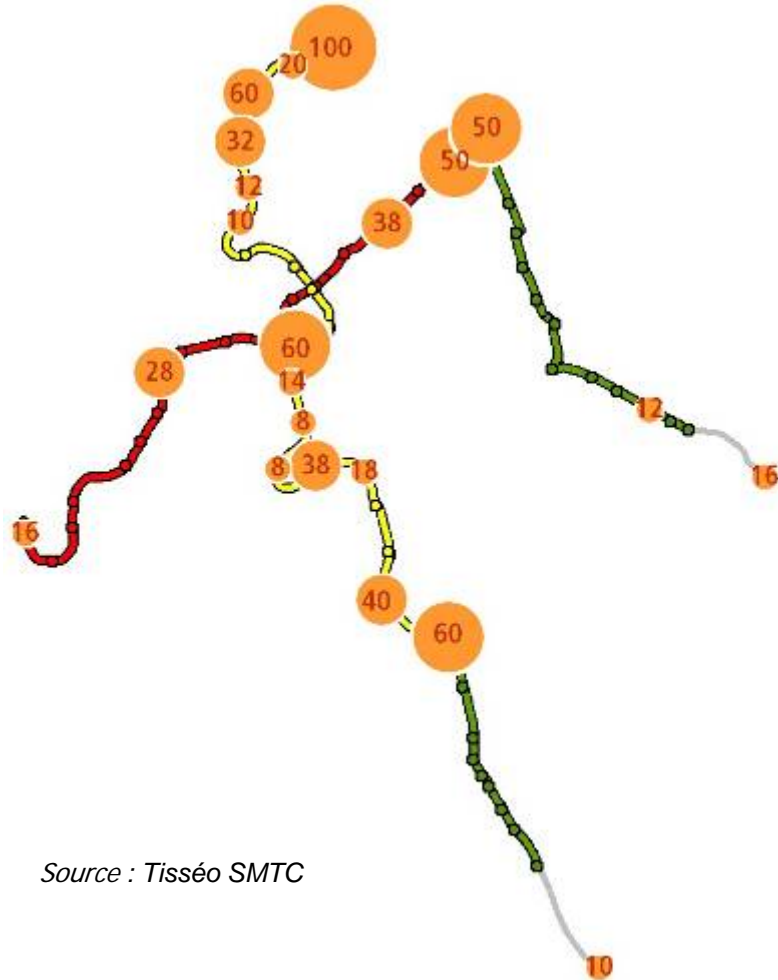
... sur les autres communes du PDU



Faciliter la marche et offrir aux vélos les conditions favorables à leur développement

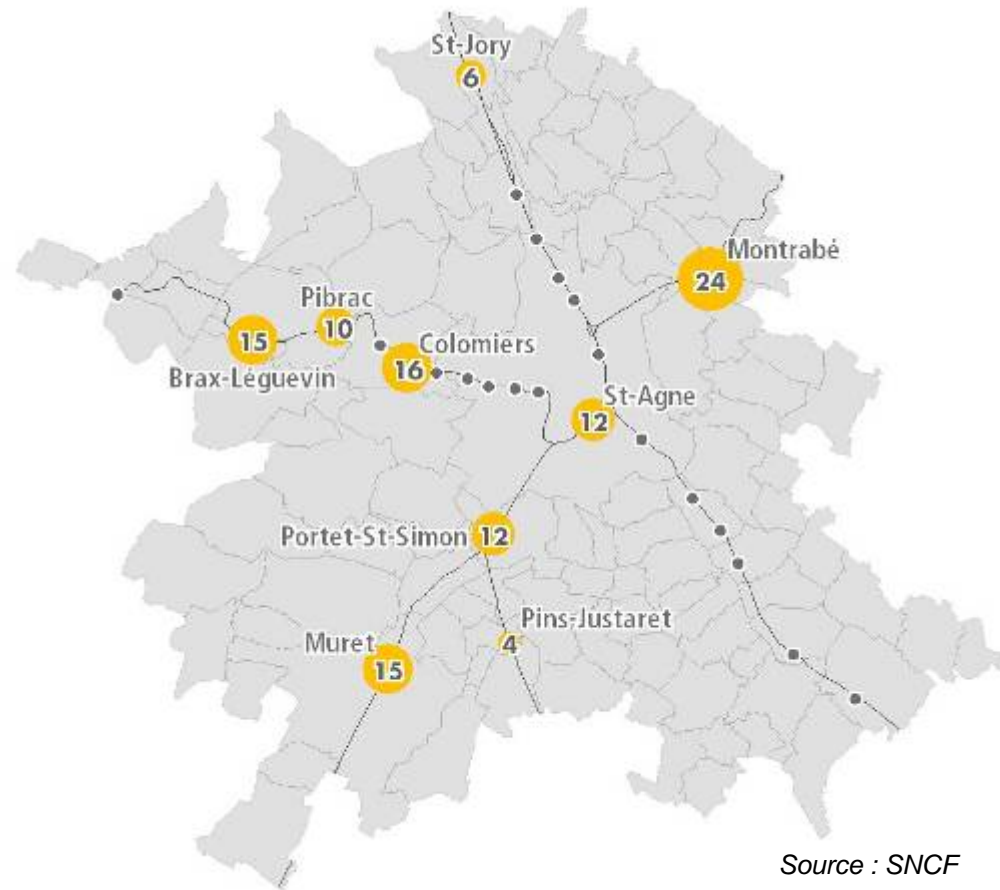
Une volonté de développer l'Intermodalité vélo/TC

Nombre de places de stationnement pour les vélos autour des stations de TCSP en 2008



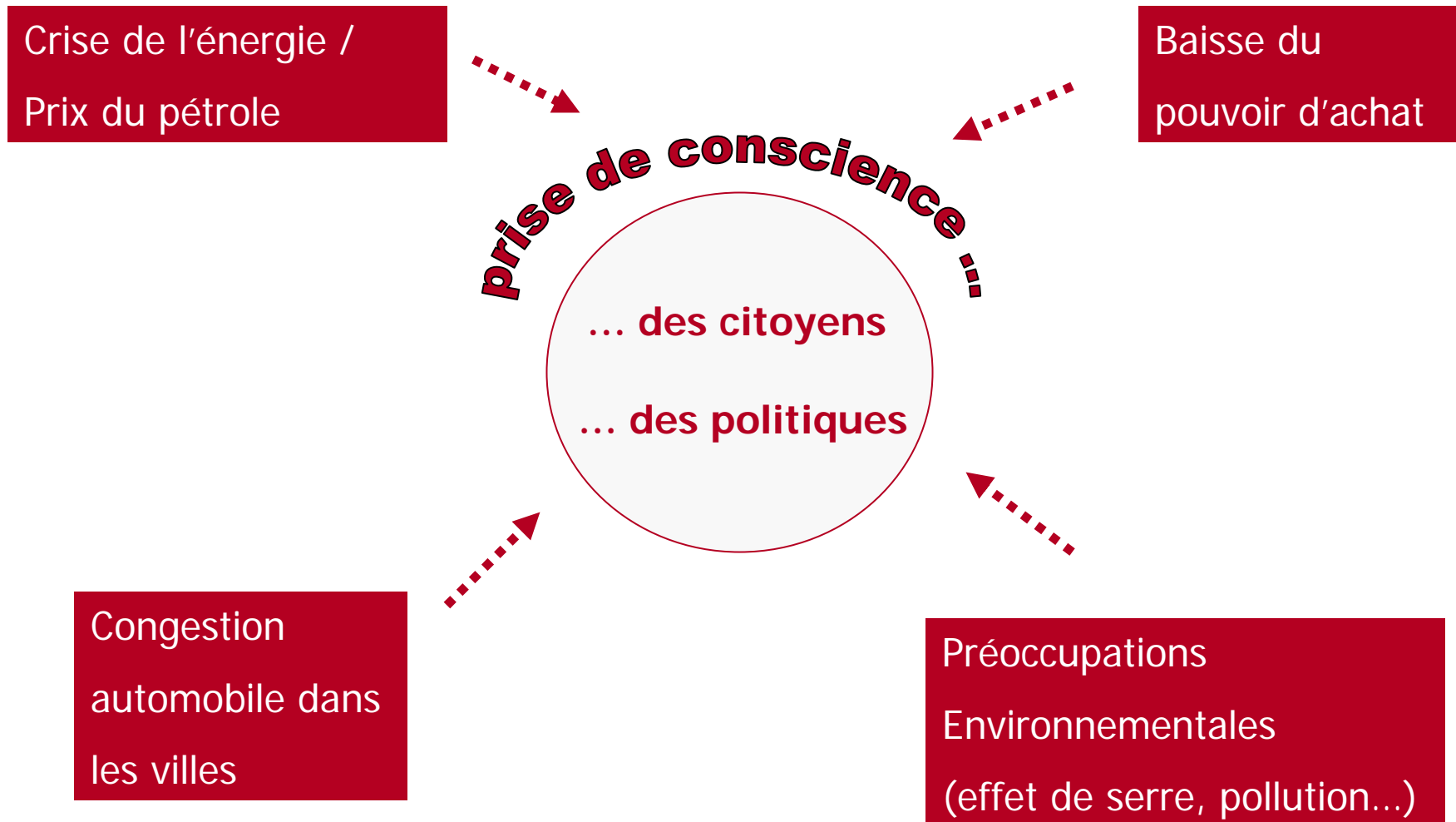
Source : Tisséo SMTC

Nombre de places de stationnement pour les vélos sur les parkings des gares en 2006



Source : SNCF

La place des modes doux dans la ville : un véritable enjeu



Des évolutions réglementaires

La démarche « code de la rue » et le décret du 30 juillet 2008

- Hiérarchisation en 3 niveaux des « zones de circulation apaisées », avec un nouveau concept : **la zone de rencontre** *
- Généralisation de la circulation à double sens pour les cyclistes dans les zones 30 et zones de rencontre (sauf arrêté contraire autorité compétente)
- Pour les zones 30 et les zones de rencontre, l'aménagement doit être cohérent avec la vitesse applicable



* à noter que Toulouse avait créé par arrêté municipal, des les années 90, un concept équivalent : le plateau à priorité piétons réglementé à 10km/h et ouvert à la circulation vélos à double sens depuis Septembre 2007 (39 rues).

Un document du CERTU à paraître : « les zones de circulation apaisées en milieu urbain »

Une fiche du CERTU à télécharger sur le double-sens cyclable (fiche vélo n°6)

Les évolutions réglementaires

Le décret du 30 juillet 2008 - Implications pour les collectivités compétentes

- Des conséquences pour les collectivités :
 - analyser l'ensemble des zones 30 existantes (aménagement cohérent avec la vitesse, double-sens cyclable)
 - Mettre en conformité les zones 30 d'ici juillet 2010 (souhaitable également pour les aires piétonnes, par rapport au stationnement des véhicules motorisés)
- Une bonne occasion de se reposer la question de la qualification de la voirie :
 - Quelles voies principales conserver à 50 km/h?
 - Quelles rues de desserte internes aux quartiers placer en zone 30 ?
 - Quelles voies ou places particulièrement animées aménager en zones de rencontre ou aires piétonnes ?

Des évolutions réglementaires

La loi « sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 (ou « loi handicap »)

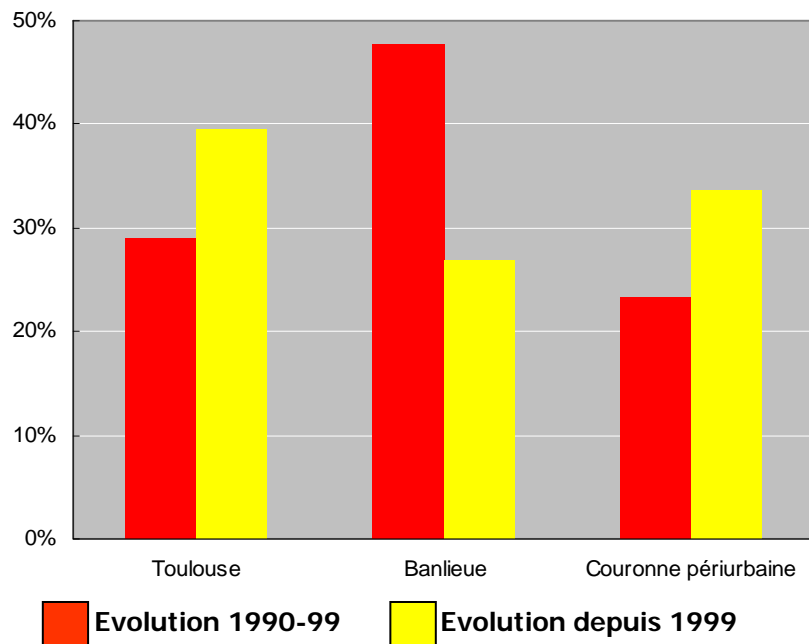
- Une **accessibilité globale de la chaîne de déplacement** : bâti, voirie, espaces publics, systèmes de transport, intermodalité
- **Un schéma directeur d'accessibilité** des services de transports collectifs (AOT/ délai 3 ans)
- **Un plan de mise en accessibilité** de la voirie et des aménagements des espaces publics (Maire ou Président EPCI)
- **Des commissions d'accessibilité** mises en place par les communes ou EPCI de plus de 5000 habitants
Elles fonctionnent à TISSEO et à la ville de Toulouse où une délégation spécialisée existe .
- Une « **annexe accessibilité** » , partie intégrante du PDU

Une croissance démographique qui s'accélère

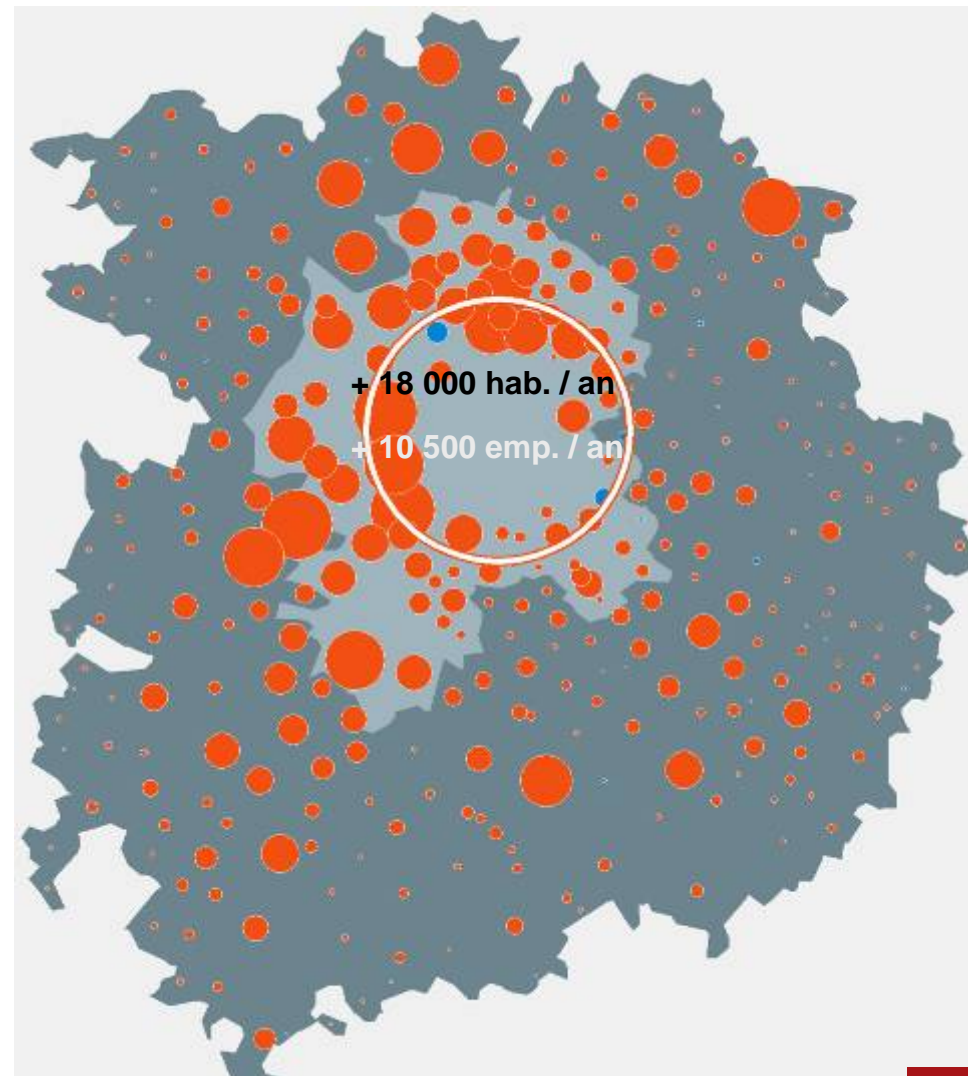
1,14 millions d'habitants aujourd'hui dans l'aire urbaine (+18% depuis 1999)

- Une ville centre encore plus attractive
- Un ralentissement en banlieue
- ... et un étalement résidentiel en faveur de la couronne périurbaine

Répartition de la croissance démographique

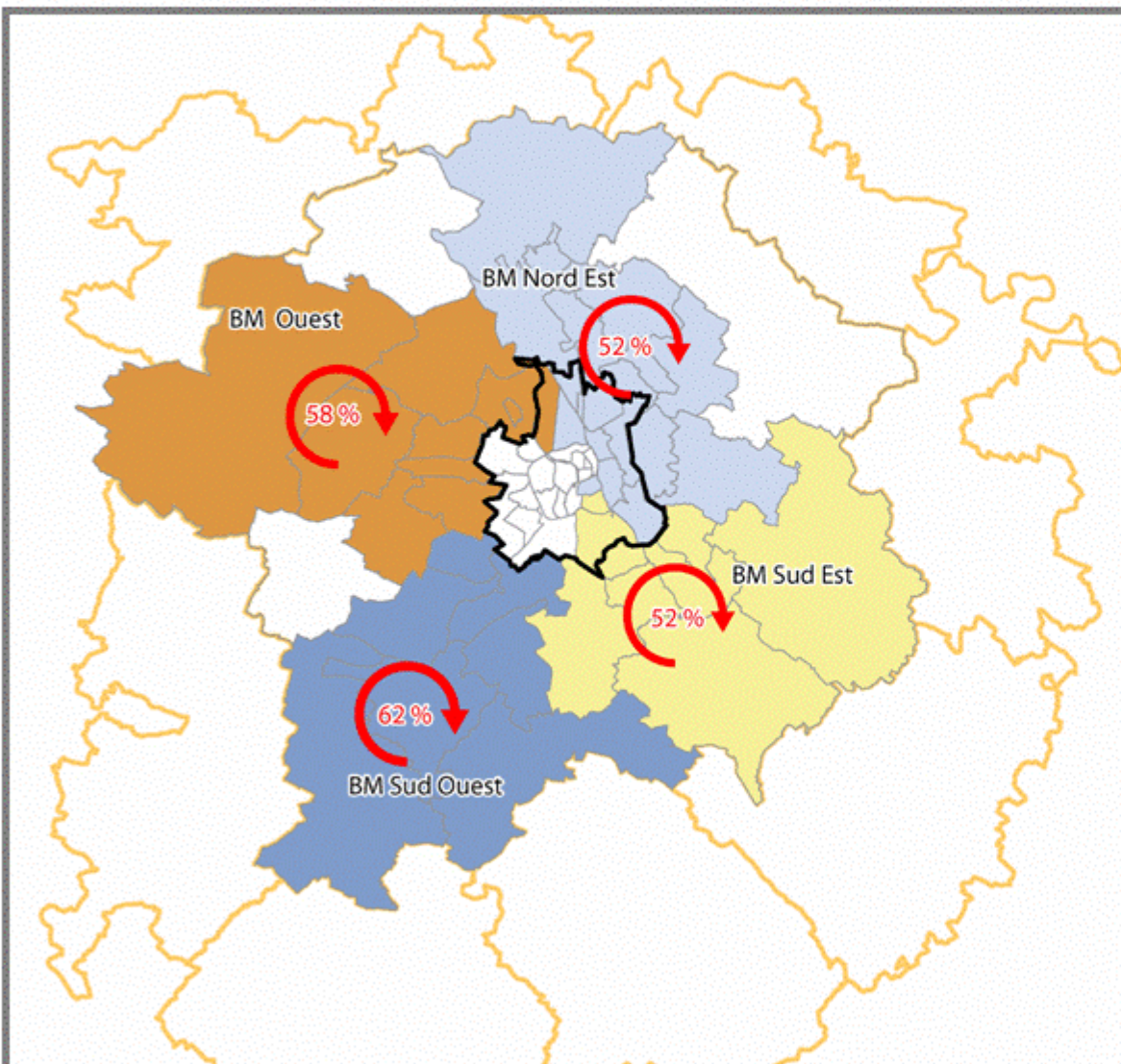


Localisation de la croissance démographique dans l'aire urbaine



Source : INSEE, auat

Une organisation des déplacements selon 4 bassins de mobilité



Le pourcentage indiqué correspond à la part des déplacements quotidiens internes au bassin de mobilité

• **4 bassins de mobilité , avec des déplacements qui s'articulent autour de pôles d'attraction majeurs:**

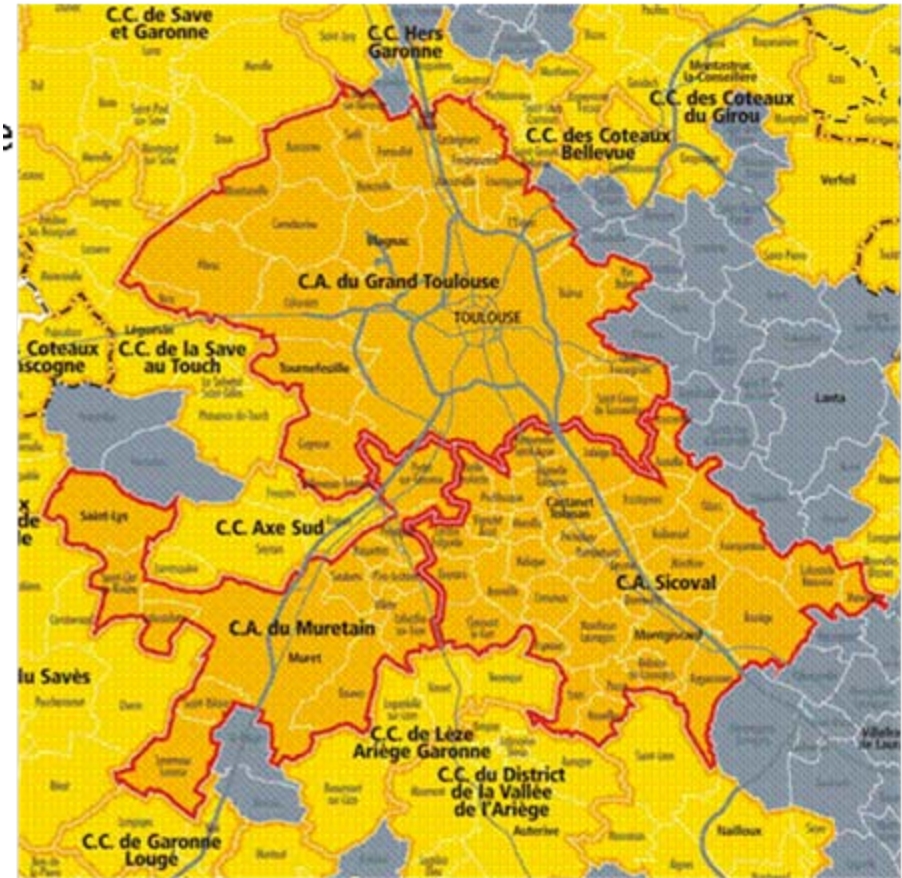
- Labège
- Blagnac
- Colomiers
- Portet/Roques
- Muret
- Rangueil
- Faubourgs Est de Toulouse

• **Peu d'échanges entre les 4 bassins de mobilité**

Les évolutions institutionnelles

Création des Communautés d'agglomération

- CA du Grand Toulouse créée le 01/01/2001. Regroupe 25 communes. Compétences modes doux : réseau vert et réseau cyclable d'intérêt d'agglomération
- CA du Sicoval créée le 01/01/2001. Regroupe 36 communes. Compétences modes doux : réseau vert et réseau cyclable d'intérêt d'agglomération
- CA du Muretain créée le 01/01/2004. Regroupe 14 communes. Compétences modes doux : cheminements pédestres et cyclables de loisirs



Politiques cyclables des différentes collectivités

Grand-Toulouse : un schéma directeur du réseau cyclable et vert d'intérêt communautaire acté en 2004 qui bénéficie d'actions significatives déjà engagées par les communes ex Tournefeuille , St Orens, Toulouse ...

Actions d'accompagnement : carte des itinéraires cyclables, Fil Vert, opération casque à vélo, soutien financier des actions de promotion du vélo auprès des associations (Maison du Vélo, Organisation des Bus Cyclistes, Allons-y à vélo, etc ...) A noter :

• **TOULOUSE**

1988 : 1er schéma directeur cyclable de la ville de Toulouse , des 90 mise en places de supports d'accroche dédiés aux vélos , adhésion au club des villes cyclables

2004 : schéma directeur revu **en coordination avec celui du Grand Toulouse** + plan de renforcement du stationnement vélo , création d'un service vélocation , extension des parcs vélos sur voirie.

2006-7 : Grand diagnostic qualité du réseau cyclable toulousain

2007 : Plan Triennal de résorption des discontinuités cyclables et d'amélioration qualitative du réseau existant **en coopération avec le Grand Toulouse.**

Mise à disposition de vélos en libre service .

• **Sicoval** : un schéma directeur cyclable

• **Tisséo** : financement dans le cadre de la réalisation des TCSP (restitution ou création d'itinéraires cyclables le long de la plate-forme en site propre).

• **Conseil Général** : schéma directeur des itinéraires cyclables de la Haute Garonne

2 documents de diffusion d'une culture « Modes Doux »

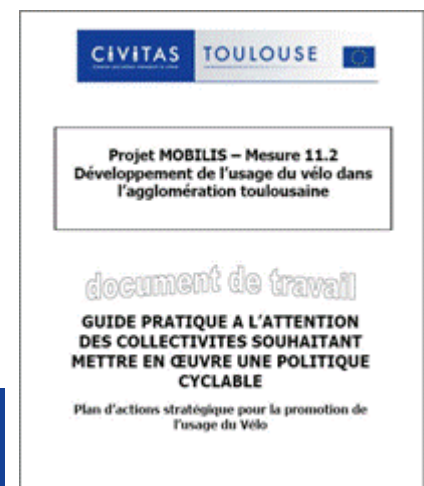
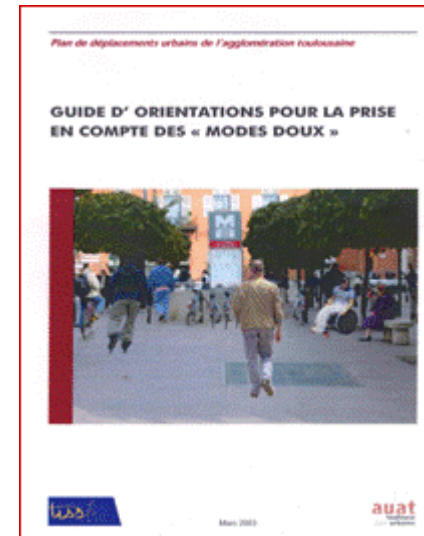
- **Un guide d'orientation élaboré par les groupe de travail de la révision du PDU, à actualiser et à diffuser:**

- Objectif : promouvoir une meilleure intégration des « modes doux » dans la ville
- Un document prescriptif à destination des élus et techniciens compétents en urbanisme et déplacements.
- Des recommandations
 - Rendre la ville aux piétons et aux personnes à mobilité réduite
 - Revaloriser la place du vélo et développer son usage
 - Accueillir les rollers, trottinettes, skateboards
- Des modalités de mise en œuvre et de suivi

- **Des fiches pratiques à l'attention des collectivités souhaitant mettre en œuvre une politique cyclable: Stratégies et techniques**

élaborées par le groupe de travail **Mobilis** rassemblant un grand nombre de collectivités et qui se réunit depuis 3 ans.

- Des fiches techniques selon 4 thèmes :
 - Planification/infrastructures/équipement
 - Communication
 - Suivi/observatoire
 - Services aux vélos



Les nouveaux projets et initiatives locales

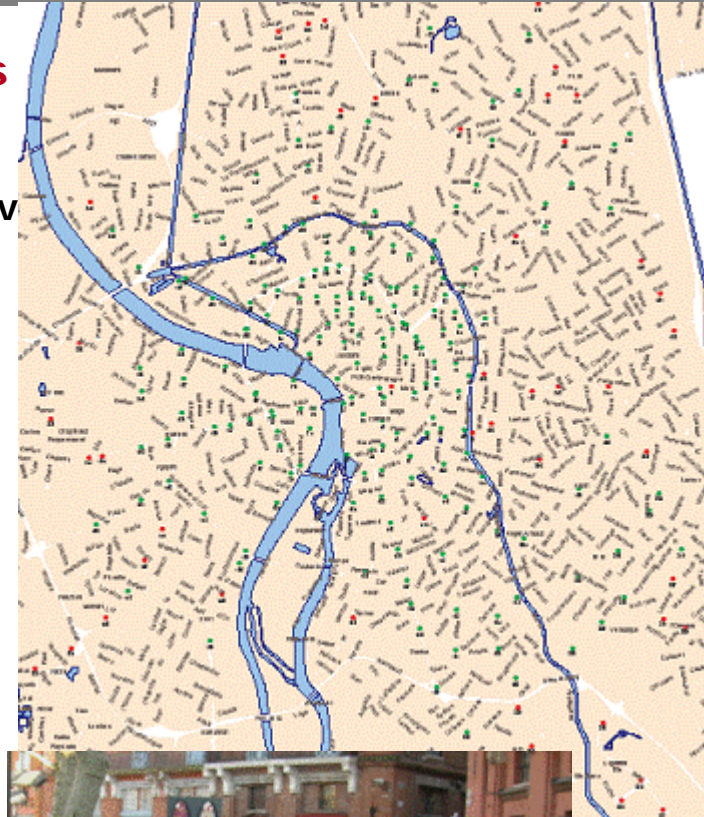
VélôToulouse : système automatisé de location de vélos

Mis en service le 16 novembre 2007:

Au terme des implantations (fin 2008): 2400 vélos en libre-serv
dans 253 stations

Un service plébiscité par les habitants: en effet

- en décembre 2007 :
 - ✓ 86 stations / 1800 abonnés
- en septembre 2008 :
 - ✓ 221 stations / 9500 abonnés
 - ✓ 11.000 à 13.000 locations quotidiennes
 - ✓ 7 à 8 locations par jour et par vélo
- à terme (2009), 3 millions de locations prévues par an



Les nouveaux projets et initiatives locales

La Maison du Vélo à Toulouse

**Un projet porté par des entreprises et des associations
(Movimento, Association du Vélo, ...).**

- Soutenue notamment par le Conseil Général, le Conseil Régional, le Grand Toulouse et Tisséo-SMTC
- Localisée au centre-ville (Matabiau)
- Renseignements utiles, espace de réparation, conseils en mobilité, location de vélos, lieu de restauration et de convivialité...
- Faire vivre une culture vélo, fédérer les initiatives et les acteurs, offrir un lieu pour les animations autour du vélo...
- Organisation de manifestations : Allons-y à vélo et semaine de la mobilité



**LA MAISON
DU VELO
TOULOUSE**

Les nouveaux projets et initiatives locales

La Maison de la Mobilité à Labège

des services vélos sont proposés.

Les vélocations dites « humanisées »

Créations en 2003 et 2004 par Tisseo et Ville de Toulouse.

Fermeture de la vélo-station à Matabiau en décembre 2007 et de la vélo-station à Capitole en juin 2008



Les nouveaux projets et initiatives locales

Pedibus et Vélobus

- Accompagnement des enfants à l'école en vélo ou à pied,
- Exemple du vélo bus de Tournefeuille

Soutien financier et technique des communes



Bus cyclistes

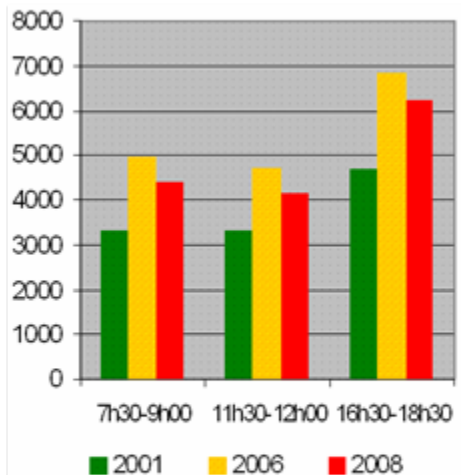
- L'organisation des Bus Cycliste (OBC) organise des convois de vélo circulant sur un itinéraire choisi , qui comprend des stations avec des horaires de passage
- le convoi est mené par un leader bénévole
- en 2007 : 32 lignes de bus cyclistes fonctionnent



Les enquêtes de fréquentation se multiplient

Exemple : les enquêtes vélos à Toulouse

Fréquentation moyenne globale en semaine (en nombre de vélos par heure)

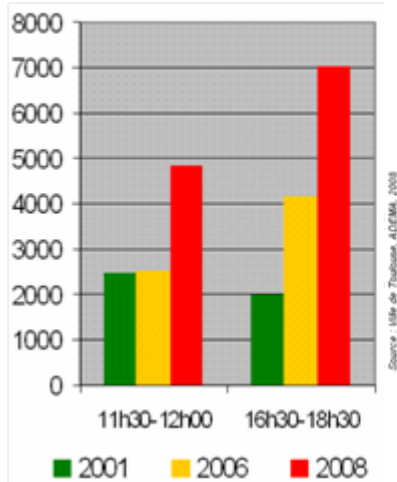


En 2008 (3 avril/temps maussade)

on recense moins de vélos
qu'en 2006 (11 mai / temps clément)

En revanche il y en a plus qu'en
2001 (météo également mauvaise en 2001)

Fréquentation moyenne globale le Samedi (en nombre de vélos par heure)

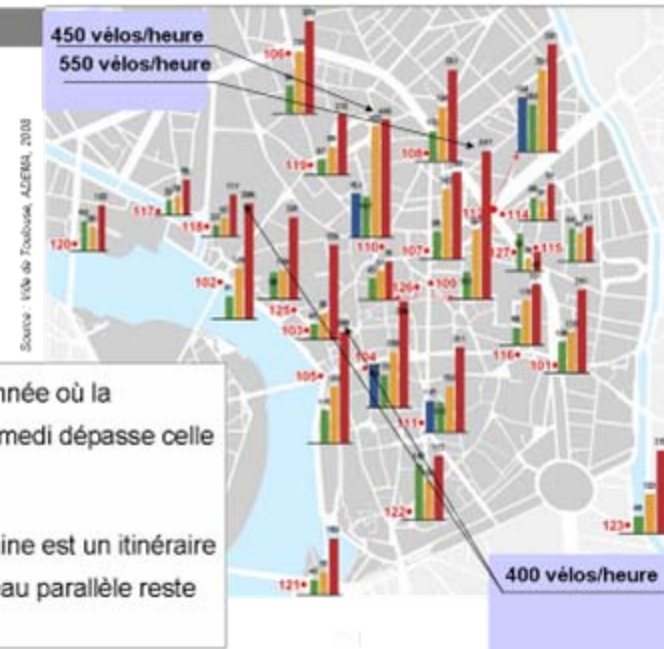


En 2008 (29 mars beau temps)

on recense plus de vélos
qu'en 2006 (13 mai / temps gris et humide)

Et bien plus qu'en 2001 (21 avril /neige!)

Le samedi



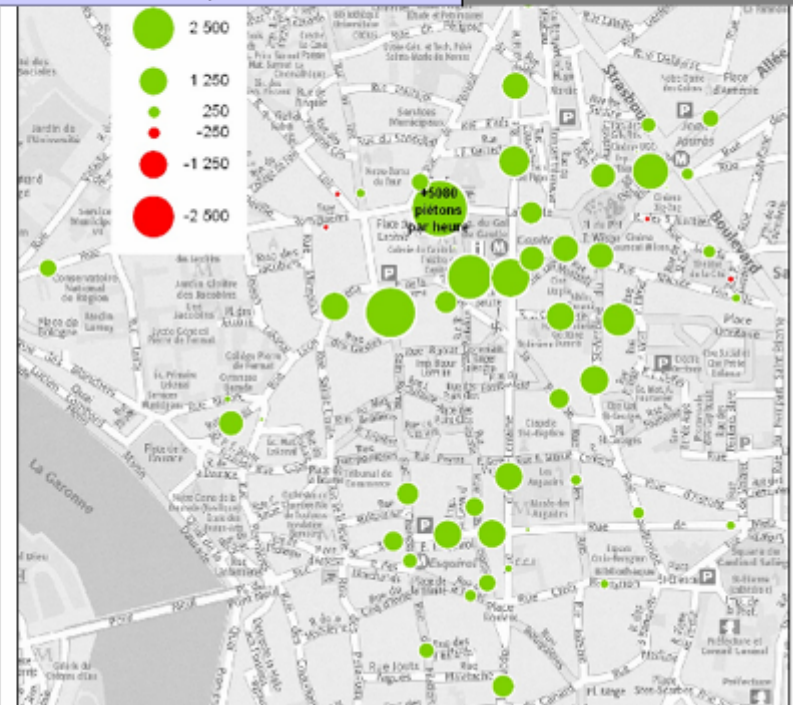
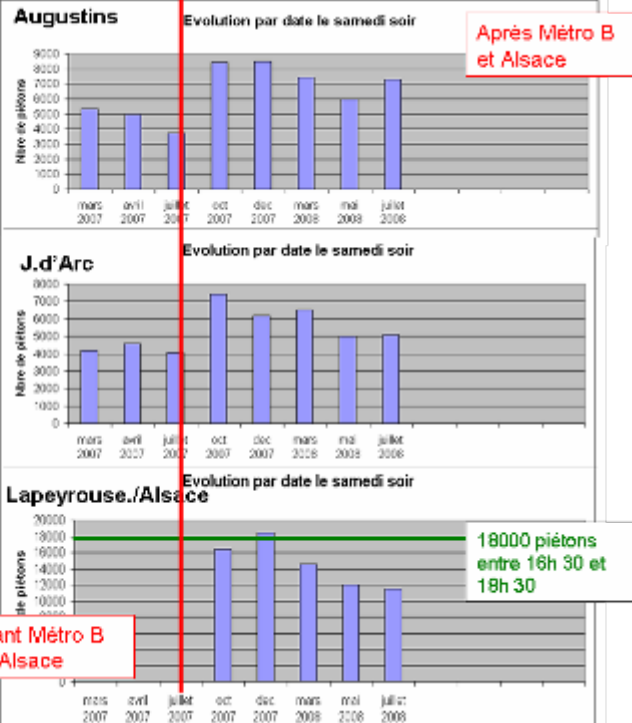
Les enquêtes de fréquentation se multiplient

Exemple : les enquêtes piétons à Toulouse

Évolution de la fréquentation du centre ville par les piétons le Samedi.
 Évolution 2001 / 2008 (sur la moyenne horaire du samedi midi et soir confondus).

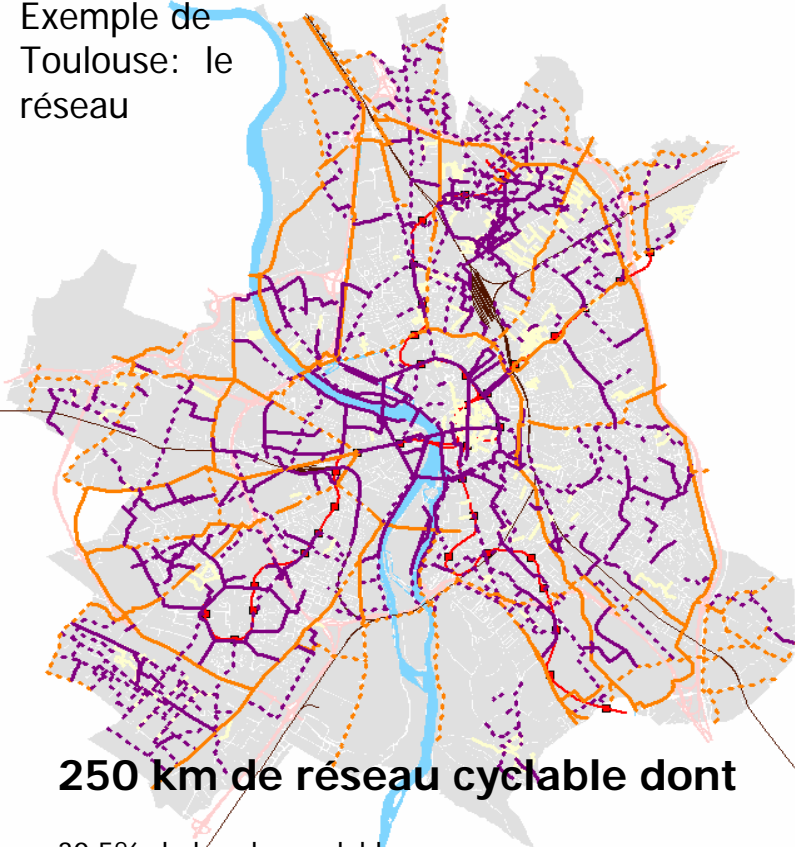
La pondération amenée par le suivi 2007 / 2008 des 11 points en hyper centre.

Samedi
16h30/19h30



Des suivis de réseaux cartographiés

Exemple de
Toulouse: le
réseau



250 km de réseau cyclable dont

- 30,5% de bandes cyclables
dont 2,5 % de bandes cyclables à contre-sens
- 30% de cheminements piétons / cycles
- 16% de pistes cyclables
- 10% de pistes sur trottoir
- 6% d'itinéraires fléchés
- 4,5% d'itinéraires cyclables dans les couloirs bus
- 3% de contre-allées **en plus de celui-ci:**
- 38 km de réseau vert**
- 160 km de zones 30**
- 12 km de voies à priorité piétons**

Exemple de Toulouse: le suivi carto de l'offre et de la demande en stationnement vélo et moto./ Offre 2008= 1800



- Nombre de vélos en débordement / aux supports existant
- Nombre de motos

Tisséo : 2 parcs à
vélo sécurisés
(Argoulets et
Balma-Gramont)



Une évolution des mentalités – enquête ZELT 2006

Une évolution des mentalités sur la place du vélo en ville : l'enquête réalisée par la ZELT en 2006 (projet européen Mobilis)

Cible de l'enquête : Association Vélo, CETE du sud-ouest, participants « Fil vert », agents de la mairie de Toulouse

Résultats de l'enquête

- Une intensification de la pratique du vélo depuis 3 ans pour les pratiquants
- Une stabilité pour ceux qui l'utilisent peu souvent
- Un certain recul du sentiment d'insécurité chez les pratiquants
- Les conditions de circulation du vélo se sont améliorées

Une évolution des mentalités – enquête ZELT 2006

→ Les freins à l'usage du vélo par les non pratiquants

Facteurs personnels	Domaine collectif
Transport d'objets encombrants	Pratique du vélo dangereuse
Pas confortable	Risque de vol
Distance trop grande	Itinéraires de mauvaise qualité
Voiture nécessaire pour organisation familiale des déplacements	Réticences vis à vis de la pollution
Préférence marche ou TC	Préférence pour la voiture
Âge, santé, paresse	Coût d'achat du vélo

Bilan des Assises de la Mobilité Propositions issues du forum et des réunions publiques

Vélo : 51%

- Aménager et sécuriser le réseau cyclable existant
- Résorber les discontinuités cyclables
- Faciliter le stationnement des vélos

Piétons : 20%

- Améliorer l'accessibilité et la qualité des trottoirs
- Créer des cheminements et piétonniser
- Sécuriser les traversées piétonnes

VéloToulouse : 11%

- Étendre et densifier les Vélos Stations
- Augmenter l'amplitude horaire en ouvrant 24h/24
- Améliorer l'information auprès des usagers
- Créer une carte unique Tisséo - VéloToulouse

Pédibus : 3%

- Sécuriser les cheminements des pédibus
- Mieux informer de l'existence des pédibus

Rollers, trottinettes 2%

- Améliorer la granulométrie
- Autoriser l'accès aux aménagements cyclables

Bilan des Assises de la Mobilité

Propositions issues du forum et des réunions publiques

diagramme
proportionnel



L'accessibilité

Un mot à retenir, qui a guidé une grande partie des demandes formulées comme une attente légitime, de « droit commun »



Le trottoir

Un espace sensible à « protéger », à « partager »



Les Transports en Commun

Un transport pour tous à améliorer : réseau, véhicules et informations



La rue Alsace-Lorraine

Un aménagement récent souvent cité, à améliorer



Enjeux vélos

- un réseau cyclable sûr, continu et lisible à l'échelle de la grande agglomération toulousaine
- un stationnement facilité et sécurisé
- une complémentarité avec les autres modes
- une pratique du vélo à encourager

Pistes de réflexion Vélos

1. Volet Infrastructure

- Résoudre les discontinuités cyclables majeures
- Prioriser l'intégration des modes doux dans le cadre des opérations de création ou de requalification (piste cyclable en site propre ou espaces mixtes)
- Faciliter le stationnement des vélos : développement de parkings « vélos »
- Mettre en œuvre une politique de jalonnement des itinéraires cyclables
- Maîtriser le stationnement vélo via les règlements d'urbanisme (article 12 du PLU)
- Appliquer le Code de la Rue

2. Volet Services Vélos

Une offre de stationnement adaptée à l'usage, avec par exemples :

- Stationnement réglementé ou sécurisé dans les grands pôles d'échanges
- Ateliers de réparation
- Systèmes de location vélo humanisés ou automatisés
- Développement d'une carte unique « déplacements et services »
- Stations service vélo (pompes, fontaines, bagageries...) le long des aménagements cyclables.

3. Volet Communication

- Promotion de l'usage du vélo
- Information sur les équipements et services existants
- Sensibilisation à la sécurité routière, notamment auprès du jeune public et au partage de l'espace public

Enjeux piétons

- un réseau piéton adapté aux fonctions urbaines (transparences, raccourcis, accessibilité aux équipements ...)
- un réseau accessible à tous, sûr, praticable et confortable
- un jalonnement spécifique pour aider le piéton à se déplacer
- une pratique de la marche à encourager

Pistes de réflexion pour les piétons

1. Volet Infrastructure

- Améliorer l'accessibilité et la qualité des cheminements
- Développer la piétonisation
- Sécuriser les traversées piétonnes
- Engager un plan de jalonnement
- Engager un diagnostic « accessibilité » pour mettre au normes la voirie et les accès aux établissements publics, voire privés (commerces)

3. Volet Communication

- Information
- Sensibilisation à la sécurité routière et au partage de l'espace public
- Carte des itinéraires « accessibles » en direction des PMR

Suite

Prochaine Commission Thématique Modes Doux le vendredi 14 novembre 2008 (AUAT, de 14 à 17 heures)

Ordre du jour :

1/ Rappel Pistes et enjeux .

2/ Contributions des membres.

3/ Débat sur les mesures possibles à proposer au plan d'actions du PDU révisé.